

À noter sur votre agenda:

Messes des familles :

Ste Jeanne d'Arc

19 janvier 2014 à 11h

16 mars 2014 à 11h

18 mai 2014 à 11h

15 juin profession de foi

22 juin 1^{ère} communion

Saint Paul

Samedi 1^{er} février à 18h

Samedi 5 avril à 18h

ATTENTION !

Nouveaux horaires des messes

dominicales à partir du

dimanche 12 janvier 2014 :

Samedi inchangé 18h à St Paul

Dimanche 9h30 à St Paul

11h à Ste J d'Arc

Restaurant

« **Ma Bourgogne** »

Repas de Famille - Repas d'affaires

03 80 65 48 06

Fax : 03 80 67 82 65

1 bd Paul Doumer 21 000 DIJON

NOËL 2013 : Veillée et messe 19h St Paul 24 Décembre

Messe 22h Ste Jeanne d'Arc 24 Décembre

Messe du jour 10h30 St Paul 25 Décembre

Congrégation de l'Oratoire

de Dijon : Tel 03 80 68 49 59

Père Raphaël Clément

p.raphael.clement@gmail.com

Père Bruno Dufour

p.brunodufour@orange.fr

Père Matthieu Delestre

p.m.delestre@gmail.com



**Table ouverte à
St Paul, chaque
vendredi :**

18h30 : prière

19h30 : repas tiré

du sac et partagé.

CONTACTS :

06 20 43 09 88

06 71 71 18 60

Au service de la Paroisse :

Père Bruno Dufour, curé Tél. : 03 80 68 49 54

Courriel : p.brunodufour@orange.fr

Vincent Boggio

Diacre au service du Doyenné de la santé et fréquentant la paroisse.

Courriel : vincentboggio@wanadoo.fr

Eglise St Paul : 55 rue Clément Janin DIJON

Messes dominicales : samedi 18 h à l'oratoire

dimanche 10h 30 à l'église puis 9h30 à partir du 12 janvier

Messes en semaine :

mercredi et vendredi 9 h à l'oratoire

Sacrement de la réconciliation : à l'église St Paul après les messes de semaine.

Accueil paroissial :

03 80 68 49 50 le vendredi de 17h à 19h

Eglise Ste Jeanne d'Arc : 17 bd Jeanne d'Arc DIJON

Messes Dimanche à 10h30 puis 11h à partir du 12 janvier

Lundi à 18h30

Mardi - mercredi - jeudi et vendredi à 12h15

Jeudi à 19h avec les étudiants

Samedi à 8h30 avec Laudes intégrées, suivie

d'un petit-déjeuner et d'un partage spirituel.

Sacrement de réconciliation et de pénitence :

Mercredi de 18h à 19h par le père Matthieu Delestre

Vendredi de 18h à 19h par le père Raphaël Clément

Samedi de 10h30 à 12h par le père Bruno Dufour

Laudes : du mardi au vendredi à 7h30

Chapelet : lundi à 18h

Adoration : lundi de 19h à 20h

Accueil paroissial :

03 80 68 49 50 du lundi au vendredi de 17h à 19h

Le vendredi seulement pendant les vacances scolaires.

Courriel : saintejeannedarc@orange.fr

Sites internet :

<http://pagesperso-orange.fr/stejeannedarcdijon>

<http://saint-paul-dijon.com>

PAROISSE
ST PAUL - STE JEANNE D'ARC



En direct de...

DECEMBRE 2013

La santé surtout ?

Il est habituel, en cette période, de se souhaiter une bonne année avec cette formule: "La santé surtout!". Et c'est vrai que la santé est un bien inestimable: la santé physique bien-sûr, mais aussi la santé morale (la joie), la santé des relations humaines (l'amour). Et il nous faut la demander et y travailler. Cependant nous savons fort bien que tous nous n'arriverons pas au terme de cette année sans avoir eu à essayer de sérieux soucis à cet égard. Une année qui passe serait-elle alors comme la traversée d'un champ de bataille qu'il faut traverser sous les obus, chacun courant, en se confiant au destin ou à sa bonne étoile, au milieu des éclats? La vie ce n'est pas cela. Le bonheur ce n'est pas cela, ou alors il faudrait dire que beaucoup en sont exclus.

Non, c'est à TOUS que je veux souhaiter une bonne année et la souhaiter d'un souhait duquel personne ne sera exclu.

Donc, je vous souhaite "la liberté surtout", cette liberté intérieure qui rend plus fort que tout ce qui peut nous arriver.

Père Bruno DUFOUR

Rencontre avec sœur Geneviève, congolaise de Brazzaville, sœurs Régis et Néomie, indiennes.

Nous essayons de mettre en pratique ce que disait **Jeanne JUGAN** à ses novices :
« **Soyez petites , faites-vous petites. Notre bonheur, c'est d'être une petite sœur
des pauvres. Rendre les pauvres heureux, c'est tout ...** »

De nos jours, nous avons une maison de retraite comprenant 78 personnes en EHPAD et 20 en studios. Les résidents paient le prix de journée comme dans d'autres maisons de retraite, mais nous faisons la quête pour pouvoir accueillir des personnes sans ressources. On a du personnel salarié, mais aussi beaucoup de bénévoles qui visitent les personnes âgées et les aiment. Nous sommes soumis aux mêmes réglementations que les autres maisons de retraite concernant les soins, l'hygiène, la sécurité. A « **Ma Maison** », la mort ne fait pas peur, car nous accompagnons nos résidents jusqu'à leur dernier souffle.



Témoignage de Georgette POURTIER, 90 ans.

J'habite dans un des 20 foyers logement. Mon studio est agréable. Le matin, je vais à la lingerie (il y a toujours du raccommodage), puis j'assiste à la messe.

Après le repas, je vais en ville. Je marche beaucoup. En soirée, je lis et réponds aux mails : c'est facile pour avoir des nouvelles de mes enfants. Je brode, je tricote au profit de « Ma Maison ». Les sœurs sont très gentilles.

La maison d'arrêt de Dijon fut construite à usage de prison départementale en 1852, elle fut cédée à l'Etat par un arrêté du 18 septembre 1945. La maison d'arrêt de Dijon ne retrouva son "régime normal" qu'en 1999. L'établissement dispose d'un service médico-psychologique régional (SMPR).

Capacité d'accueil : 188 places.
Catégorie

- quartier hommes majeurs : 111 places,
- quartier mineurs : 11 places,
- quartier femmes : 33 places,
- quartier semi-liberté : 12,
- quartier SMPR : 21.



L'association :

DISMAS-le bon larron

Se réunit le 4^{ème} mardi du mois à la chapelle de l'eau vive (église Ste Jeanne d'Arc) pour prier pour le monde carcéral, le monde judiciaire.



Paul Cabarat, 18 ans,
étudiant en 1^{ère} année d'histoire.

Simon Chahine, libanais, 22 ans, 2^{ème}
année de master en sciences de l'ingénieur

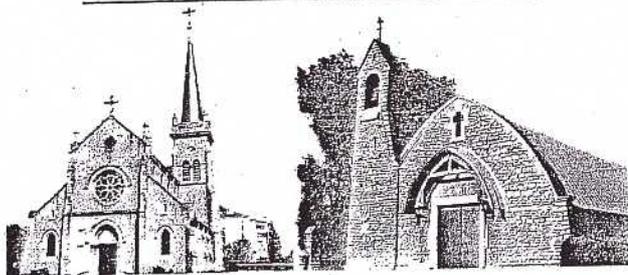


Des demandeurs d'asile, qui ont fui un pays en proie à l'insécurité et à la violence (voyons actuellement le cas de la République Centre Africaine), ne sont pas accueillis et logés par les pouvoirs publics selon les critères des accords signés par la France pour ce type de situation. Ainsi sur Dijon une partie de cette population est obligée de vivre dans des conditions précaires. Par exemple à la limite de Dijon et de Longvic, rue René Coty, le bâtiment des Assedic, inoccupé depuis plusieurs années, a été squatté pour abriter une centaine d'africains (Erythrée, Mali, Ethiopie, Somali, Soudan, Tchad). L'UNEDIC a demandé leur expulsion mais le tribunal d'instance de Dijon a plaidé en faveur des demandeurs d'asile qui ne seront expulsables de ce bâtiment qu'à partir de mars 2014. Un groupe associatif assure un soutien logistique en apportant de la nourriture et le minimum vital, une convivialité. Des cours de français sont assurés sur place. Que pouvons-nous faire ? Par exemple passer, déposer de notre superflu qui est toujours plus important que le leur à l'accueil de l'église St Paul ou de Ste Jeanne d'Arc. **C Avise**

NOËL Pour tous

Environ 27 000 étudiants étudient à Dijon. Parmi eux, des boursiers logent en résidences universitaires dans des logements qui varient de 9 m² à 400 euros pour un studio. Dans un appartement de 9 m², la cuisine et la salle de bain sont en commun. Le studio contient une salle de bain et une petite cuisine. Parmi eux, des boursiers venant de différentes régions ou de différents pays. Les étudiants étrangers viennent dans le cadre d'Erasmus ou de contrats passés avec des universités étrangères pour poursuivre leurs études en France. Priorité est donnée aux étudiants à faibles ressources et éloignés de leur domicile familial. Les résidences sont à proximité du campus. En 10 minutes, on est à la fac. On dispose de 3 restaurants universitaires ou d'établissement de restauration rapide. De nombreux services sont à proximité : banque, poste, supermarché. Sans oublier une super aumônerie étudiante : le CCU ! Les services appartements du Crous sont à côté des résidences, ce qui permet aux étudiants d'y passer lorsqu'ils ont un souci ou une question. Si il y a un souci, les services techniques passent assez vite dans les chambres le régler. Des femmes de ménage nettoient les escaliers et l'extérieur de la résidence. Il est demandé aux étudiants de ne pas faire de bruit de 22h à 7h du matin. Les étudiants disposent d'une connexion internet (qui marche tant bien que mal). Un conseil de résidence se réunit avec des représentants étudiants. Les représentants étudiants peuvent organiser des soirées. Pour les étudiants étrangers, la vie en collectivité permet de parfaire la connaissance du français. Elle permet de vivre des moments conviviaux, d'échanger sur ses études respectives. La location individuelle, elle, donne une liberté et une intimité optimales. Les résidences universitaires sont le lieu où l'étudiant travaille le soir après que la bibliothèque universitaire soit fermée.

PAROISSE
ST PAUL - STE JEANNE D'ARC



Vous voulez partager vos savoirs.
Vous en avez assez
de regarder seuls la TV.

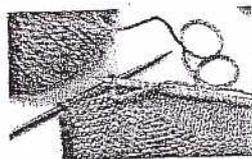


Des jeux,
des ateliers créatifs
vous sont proposés.

**La solitude vous pèse, vous connaissez des
personnes qui souffrent de la solitude.
Faites vous connaître, faites les connaître.**

Rencontrons-nous un après-midi par semaine
dans les locaux de l'église St Paul. Actuellement,
les personnes intéressées souhaiteraient le mardi
ou le jeudi, à partir de 14h.

Nous chercherons ensemble comment mettre en
place ce temps de rencontre, d'échange, et de
re-création.



Rires, chants et, bien sûr, bavardages assurés.
Possibilité de covoiturage.

Contacteur :

Dominique HENNEQUART
au 06 69 12 47 98

ou le Secrétariat de la
Paroisse Saint Paul - Sainte Jeanne d'Arc
au 03 80 68 49 50